



REGLEMENT INTERIEUR « LE CHALET DES LICORNES »

Pour faciliter votre séjour, nous mettons à votre disposition notre règlement intérieur. Il permet d'avoir un repère en cas de difficulté pendant votre séjour. L'acceptation des Conditions Générale de Vente lors de la réservation vous engage sur le règlement intérieur du gîte.

REGLEMENT GENERAL

Durée de location

La location vous est louée pour une période définie lors de la réservation selon les conditions exposées dans les CGV du Site et au date indiquée dans le courriel de confirmation.

Dépôt de garantie

Pour répondre à la perte ou aux dégâts qui pourraient être occasionnés aux installations, objets, meubles, ou autres, une caution est provisionnée par le locataire en plus du loyer, d'un montant indiqué lors de sa réservation (préautorisation bancaire, non encaissée). Le blocage de cette somme est effectué un jour avant le jour de l'arrivée. Si aucun dommage n'est constaté après l'état des lieux de départ, la préautorisation bancaire est annulée au plus tard 7 jours après que le locataire quitte les lieux. Dans le cas contraire, la préautorisation bancaire sera annulée sous 15 jours, déduction faite du montant des réparations pour les dommages et le remplacement des objets perdus. Le montant est déterminé par accord amiable entre propriétaire et locataire. En cas de litige, un devis sera effectué par un professionnel ou un organisme habilité, sollicité par le locataire ou à défaut par L'Hôte. Le temps que soit effectué le devis, l'Hôte pourra prélever la totalité du dépôt de garanti et effectué le remboursement du trop perçu par la suite si le devis est inférieur au dépôt de garanti. Cette caution ne pourra en aucun cas être considérée comme participation au paiement du loyer.

Arrivée

Les arrivées se font à partir de 17h jusqu'à 23 h. Le locataire doit se présenter le jour précisé sur le mail de confirmation. La boîte à clef présente à l'entrée du gîte vous permet d'arriver en autonomie mais L'Hôte peut être présent pour vous accueillir si vous le désirez et convenez d'un horaire ensemble. Le locataire trouvera à l'intérieur du gîte, un inventaire et un état des lieux en deux exemplaires. Il devra être signé par ce dernier sous 24 heures et retourné à l'Hôte par mail ou dans la boîte aux lettres. Le



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

locataire garde un exemplaire. Si aucun inventaire et état des lieux d'arrivé n'est signé sous 24 heures, ceux fourni par l'Hôte seront réputés exactes.

Départ

La location se termine à 10 heures au maximum le jour précisé sur le mail de confirmation. Un état de lieux de sortie est réalisé avec l'hôte. Avant l'état de lieux de sortie, le locataire doit restituer la cuisine dans l'état où il l'a trouvé. Il veillera également au rangement des objets, aux poubelles vidées, triées et sorties dans le conteneur extérieur. Le locataire doit restituer les clefs dans la boîte à clefs. Dans le cas où aucun état des lieux ne peut être effectué du fait du Locataire (par exemple départ anticipé), l'état des lieux et l'inventaire de sortie fournis pour l'Hôte seront réputé exacte.

Départ tardif

Le locataire peut retarder son départ au-delà de 10h du matin sur accord explicite de l'hôte et dans la limite de 16h du même jour. Le locataire devra convenir d'un horaire de départ avec l'hôte afin d'effectuer l'état des lieux ensemble.

Utilisation des lieux

Le locataire jouit de la location d'une manière paisible et en fait bon usage, conformément à la destination des lieux. Le locataire s'oblige à entretenir en parfait état les installations sanitaires, électriques et de chauffage. Toutes réparations rendues nécessaires par la négligence ou une mauvaise utilisation en cours de location seront à la charge du locataire, tant dans les locaux que sur l'ensemble de la propriété. La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers, sauf accord préalable du propriétaire. La sous-location est interdite au locataire désigné, sous quelque prétexte que ce soit, même à titre gratuit, sous peine de résiliation du contrat. Le montant intégral du loyer reste acquis ou dû au propriétaire.

Nombre de personnes

Le nombre de personnes utilisant la location ne peut être supérieur à la capacité d'accueil maximum de 15 personnes (adultes, enfant et bébés).

Le gîte, la piscine et les espaces extérieurs sont uniquement réservés aux locataires de notre gîte. Il n'est pas possible d'accueillir des personnes de l'extérieur même pour les espaces extérieurs.

Charges

Les consommations d'eau, et d'électricité sont prises en compte dans le prix de séjour, dans une limite d'utilisation normale. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes longtemps si vous utilisez le chauffage.

Un compteur électrique normé spécifique au gîte fera office de référence en cas de litiges sur une consommation anormale (recharge de voiture électrique par exemple). Le relevé de ce compteur sera effectué dans l'état des lieux.

2/11



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

État des lieux et inventaire

L'état des lieux et inventaire du mobilier et divers équipements sont faits en début de séjour par le locataire et en fin de séjour par L'Hôte avec présence du locataire. Si L'Hôte constate des dégâts, il devra en informer le locataire sous huitaine, et la caution sera traitée comme précisé au chapitre "Dépôt de garantie". Un montant forfaitaire de ménage (55 €) pour des installations (cuisine) nettoyées de façon insuffisante ou restituées dans un état de salissure excessif, en cas de non-respect de l'interdiction de fumer dans les locaux ou de l'interdiction d'introduire un animal

Linge

Les draps, linge de toilette et de piscine sont fournis. Les serviettes de toilette ne peuvent pas être utilisées aux abords de la piscine.

Objets de valeur

L'hôte décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Merci de sécuriser vos biens.

En cas de problème

En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez contacter l'hôte sans attendre. Ce dernier fera alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans son accord.

En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant de la caution pourra être minoré du coût de la remise en état ou d'un éventuel remplacement.

Conditions d'annulation

Si le Locataire ne se manifeste pas avant 23 heures le jour prévu du début du séjour, le présent contrat devient nul et L'Hôte peut disposer de son meublé, sauf si le locataire a avisé d'une arrivée tardive ou différée avant son heure d'arrivée prévue initialement.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement sur la durée complète prévue au présent contrat reste intégralement acquis au propriétaire.

Toute annulation faite par L'Hôte, en cas de force majeure rendant la location impossible le contrat, celui-ci sera tenu de verser, dans les sept jours suivant son désistement l'intégralité du paiement effectué par le locataire.

Assurances

Le locataire est responsable des dommages qu'il peut occasionner aux biens loués, mobiliers ou immobiliers. Pour couvrir ce risque, il est tenu d'assurer le local qui lui est loué. Il doit donc vérifier si son contrat d'habitation principale prévoit l'extension "villégiature" ou "location de vacances". Sinon, il doit intervenir auprès de son assureur pour demander l'extension de la garantie ou bien souscrire un contrat particulier, au titre de la clause "villégiature".

Litiges ou réclamations

3/11



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

Dans toute la mesure du possible les réclamations seront réglées à l'amiable. Mais, à défaut d'accord amiable, entre le locataire et L'Hôte, tout litige pourra être soumis aux tribunaux compétents. L'Hôte est exonéré de toute responsabilité dans l'exécution partielle ou totale des Conditions Générales de Ventes résultant d'un cas fortuit du fait d'un tiers ou d'un fait de force majeure (intempéries, catastrophes naturelles, incendie, dégâts des eaux, autres sinistres ou interdictions graves, attentats, fermeture administrative...).

REGLEMENT DU GITE, DE LA PROPRIETE, DE LA PISCINE ET DU BAIN NORDIQUE

Afin de garantir le maximum de sécurité pour tous, de rendre votre séjour agréable et maintenir les installations en bon état, les locataires sont priés de se conformer au règlement intérieur des gîtes, de la piscine et de la propriété et s'engagent à respecter les consignes de sécurité et d'hygiène dans l'intérêt de tous.

Les points suivants devront être observés et respectés.

REGLEMENT DU GITE

Literie

Le lit est équipé d'une alèse qui devra dans tous les cas être maintenue en place durant votre séjour. (Sauf en cas d'accident ou celle-ci devra être lavée). Chaque oreiller est équipé d'une housse qui devra dans tous les cas être maintenue en place durant votre séjour. (Sauf en cas d'accident ou celle-ci devra être lavée). Le lit est fait à votre arrivée et des serviettes de toilette sont fournies sur les lits.

Matériels et mobiliers

Le gîte est loué avec matériel de cuisine, vaisselle, électroménager et le mobilier le tout conforme à un inventaire mis à disposition. Tout matériel dégradé ou dysfonctionnant devra être signalé, il sera retenu sur la caution le montant de la valeur à neuf dudit matériel.

Couchage supplémentaire

Il n'est pas prévu de rajouter de couchage supplémentaire au-delà de la capacité du gîte.

Sanitaires

Hormis le papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans la cuvette des WC. Les lingettes de quelque nature qu'elles soient, couches, tampons, serviettes périodiques, bâtonnets ouates, doivent être déposés dans les poubelles mises à dispositions

4/11



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

munies au préalable de sacs poubelles et en aucun cas dans la cuvette des WC. (Veillez à vider les poubelles avant votre départ). Dans le cas d'un blocage du système d'assainissement, dû à la malveillance, la responsabilité du locataire sera engagée. Des supports à savon sont disposés dans chaque salle de bain, aucun savon ne doit être posé à même le plan de travail car cela entraîne des taches très difficiles à éliminer.

Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à disposition, merci de respecter les règles de tri. Le verre doit être déposé dans la caisse en plastique bleue que vous pouvez trouver dans la cour à côté du barbecue.

Poêle à bois

Merci d'utiliser le poêle à bois en « bon père de famille ». Utiliser uniquement le bois mis à votre disposition. Il est interdit de jeter des déchets dans le poêle à bois. Il est interdit d'utiliser des solvants, de l'alcool ou des produits inflammables à proximité du poêle à bois. De même, il est interdit de mettre des solvants, de l'alcool ou des produits inflammables dans le poêle à bois. Veillez à toujours refermer la porte du foyer. Pensez à la sécurité de tous et particulièrement à la sécurité des enfants. Nous déclinons toute responsabilité en cas de brûlure. Pour son fonctionnement merci de se référer à la notice d'utilisation (présente dans le classeur à l'entrée du gîte)

Tabac

Il est formellement interdit de fumer à l'intérieur des logements. Merci de ne pas gêner les personnes non fumeuses autour de vous si vous fumez en extérieur.

Animaux

Les animaux sont autorisés au nombre de 3 maximum. Ils doivent être éduqués. Ils ne doivent pas avoir accès à l'étage, aux canapés et aux chambres. Le locataire s'engage à ramasser toutes les déjections de l'animal à l'extérieur. Les animaux ne doivent pas être laissés dans le logement en l'absence de leur maître. Toute dégradation est à la charge exclusive du locataire et sera déduite de sa caution.

Connexion internet-wifi

Un réseau wifi « les licornes » est gratuit et à votre disposition. Suivez les instructions demandées lors de la connexion pour avoir accès à ce dernier.

Portes et fenêtres

Verrouillez toujours les portes et les fenêtres lorsque vous quittez la propriété, même pour une courte période.

Sécurité incendie

Le gîte est équipé d'un détecteur de fumée qui déclenche une alarme en présence de fumée. Ce dispositif ne doit en aucun cas être mis hors service par quelque moyen que ce soit.



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

Un extincteur se trouve dans la buanderie, tout matériel percutés et utilisés hors procédure incendie fera l'objet d'un constat. Les frais de remise en service seront à la charge du locataire. Le montant forfaitaire sera de 100 euros.

Partie privée

Il est interdit de pénétrer dans les escaliers qui se trouvent dans la buanderie pour descendre au sous-sol.

REGLEMENT DE LA PROPRIETE

Terrain

Le terrain dédié au gîte est fermé et délimité par des clôtures en bois. Les locataires ne doivent pas accéder au reste de la propriété sauf accord de l'Hôte.

Mobilier de jardin

Le mobilier de jardin à disposition autour de la piscine est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre toutes dispositions et précautions afin de le conserver en bon état.

Barbecue

Un barbecue est à votre disposition, veillez à n'utiliser que du charbon de bois. Pour son fonctionnement merci de se référer à la notice d'utilisation (présente dans le classeur à l'entrée du gite). Merci de vider les cendres froides dans la poubelle de déchets non recyclable.

Parking

Les voitures pourront stationner sur le parking en gravier devant le gîte. Il recommandé de se garer en marche arrière pour sortir en sécurité du parking qui donne sur la rue. Il est interdit de recharger sa voiture électrique sur une prise extérieure du gite.

Surveillance des enfants

Pendant toute la durée du séjour, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. La piscine peut présenter un danger de noyade, ne laissez pas les enfants s'y promener seuls sans être accompagnés par leurs parents ou par un adulte responsable.

Parc de jeux enfants

Un parc de jeux est mis à la disposition des enfants, toujours sous la surveillance d'un adulte. L'accès se fait par la piscine, il faut bien refermer les portillons de sécurité de l'enclot de la piscine à chaque passage et veiller à ce qu'un adulte surveille qu'aucun enfant ne tombe accidentellement dans la piscine lors de cet accès au parc de jeu. Le trampoline et les jeux en bois (balançoire, château) ne sont pas accessibles aux enfants de plus de 12 ans.

Camping

Le camping est interdit dans la propriété

L'entretien

6/11

chaletdeslicornes@gmail.com

04 28 36 00 47

www.chaletdeslicornes.fr

35 rue de la croix,
Ceffia
39240 Aromas



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

Selon le séjour (long ou court), nous serons amenés à intervenir pendant votre séjour pour la tonte, l'arrosage des fleurs, l'entretien de la piscine. Nous veillerons à respecter votre intimité.

Propreté et respect de lieux

Merci de respecter les lieux en veillant à ramasser vos déchets et ne pas endommager les espaces verts

REGLEMENT DE LA PISCINE (Accessible de Mai à fin Septembre)

Maillot de bain

Le maillot de bain est obligatoire dans la piscine et ses abords. Toute forme de nudisme est interdit .

Horaires

L'espace piscine est ouvert de 9h à 22h, sauf cas de force majeure (Intempérie - nettoyage...)

Bonnes pratiques

Les usagers de la piscine s'engagent :

A prendre une douche avant le bain et à ne pas se baigner après avoir utilisé une crème ou huile solaire.

À utiliser le pédiluve avant d'accéder au bassin

A fermer les portillons d'accès sécurisé après chaque entrée et départ de la piscine.

Surveillance des enfants

Tout enfant de moins de 10 ans, non accompagné par un parent majeur, n'est pas autorisé à accéder à l'espace piscine. Ils doivent être sous la surveillance d'un adulte responsable et sachant nager (afin d'éviter tous risques d'accidents, nous vous demandons de surveiller particulièrement les jeunes enfants). Les enfants ne doivent en aucune circonstance se retrouver seuls au bord du bassin. Le cas échéant à la baignade, les bébés seront obligatoirement équipés de couches spéciales.

Utilisation de piscine

Son usage est réservé uniquement aux Locataires des gîtes. Il n'est pas possible d'accueillir d'autres personnes venant de l'extérieur.

Interdictions

Se référer au panneau sur le portillon d'accès à la piscine. Il est notamment interdit :

De jeter ou pousser quelqu'un dans l'eau.

D'utiliser du savon ou tout autre produit similaire dans le bassin.

De crier et d'organiser des jeux violents aux abords et dans la piscine.

D'uriner dans l'eau.

De jeter des objets, des cailloux, ou toute autre chose dans l'eau. (Tout matériel endommagé ou détruit sera facturé au responsable).

7/11

chaletdeslicornes@gmail.com

04 28 36 00 47

www.chaletdeslicornes.fr

35 rue de la croix,

Ceffia

39240 Aromas



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

De courir autour du bassin ou de la pelouse lorsque ceux-ci sont mouillées (risque de glissades et/ou de blessures)

D'encombrer la piscine d'objets gonflables. Une tolérance pour les jeux de ballon est accordée dans la mesure où ils ne dérangent personne.

Il est strictement interdit d'accéder au local technique et de toucher aux installations électriques.

L'utilisation de bouées et autres matériels sont sous la responsabilité des locataires.

Interdiction d'utiliser les serviettes de toilette blanche du gîte, utiliser seulement les serviettes de couleurs fournies pour la piscine.

Nettoyage

Un manche en aluminium avec une épuisette et une brosse est à votre disposition pour nettoyer la piscine. Vous avez également un robot pour nettoyer le fond notamment pour les longs séjours, référez-vous à la notice d'utilisation pour son fonctionnement (présente dans le classeur à l'entrée du gîte)

Assurance

Tout utilisateur de la piscine reconnaît dégager de toute responsabilité les propriétaires en matière de sécurité liée à la surveillance de toutes les personnes participant au séjour.

REGLEMENT DU BAIN NORDIQUE

Pour garantir une expérience agréable et sécurisée pour tous, veuillez suivre ces règles :

Accès et Réservation

Le bain nordique est disponible toute l'année sur demande. Réservation minimum 48 heures à l'avance.

Il est interdit de manipuler le couvercle du bain, le poêle ou tout accessoires si vous n'avez pas réserver le bain nordique.

Il est également interdit de monter sur la couverture du bain que ce soit adultes, enfants ou animaux.

En cas de dégradation lors de son utilisation, les dégâts seront déduits de la caution issue de la réservation du gîte.

Tarifs

80 euros la première soirée d'utilisation et 50 euros les journées suivantes. Le bain sera préchauffé avant votre arrivée. Le bois nécessaire pour le maintien de la température vous sera fourni.

Sécurité et Utilisation

- Vérification de l'eau : Avant d'allumer le poêle, assurez-vous que le bain est rempli d'eau jusqu'à 10 cm du bord supérieur. Une quantité d'eau inadéquate peut causer des dégâts irrémédiables.

8/11

chaletdeslicornes@gmail.com

04 28 36 00 47

www.chaletdeslicornes.fr

35 rue de la croix,

Ceffia

39240 Aromas



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au cœur de la petite montagne du Jura

- Maintien de l'eau : Conservez toujours la quantité d'eau adéquate dans le spa pendant et après son utilisation pour éviter les dommages dus à la chaleur résiduelle.
- Propreté : Prenez une douche avant d'entrer dans le bain pour maintenir la propreté de l'eau.
- Sécurité physique : Ne plongez pas et ne sautez pas dans le bain pour éviter les blessures.
- Ne dépassiez pas la capacité maximale de 10 personnes dans le bain nordique.
- Durée de bain recommandée : Limitez votre session à 50 minutes.
- L'accès est interdit aux personnes porteuses de lésions cutanées, les pansements sont interdits
- Supervision d'enfants : L'accès est interdit aux enfants de moins de 12 ans sans la supervision d'un adulte.
- Consommation responsable : La consommation de boissons alcoolisées est limitée à du vin mousseux ou bière, avec une limite d'une coupe ou d'un verre par personne pour éviter les risques.

Procédure pour Allumer le Poêle

- Assurez-vous que le poêle est propre et sans cendres.
- Placez les bûches de manière aérée pour une bonne circulation de l'air.
- Commencez avec des petits morceaux de bois et un allume feu, puis ajoutez des bûches plus grandes, sans dépasser les deux tiers de la hauteur du poêle.
- Ajustez le tirage avec le tiroir à cendres pour contrôler la puissance du feu.
- Fermez la porte du poêle une fois le feu établi.
- Le chauffage prend généralement un minimum de 5 heures pour atteindre 37°C en partant d'un eau à 15 degrés.

Nettoyage après Utilisation

- Laissez le poêle refroidir complètement avant de nettoyer.
- Retirez tous les débris ou objets flottants de l'eau.
- Videz soigneusement les cendres dans le seau prévu à cet effet.
- Assurez-vous de laisser le bain et les environs propres et sans déchets.

Couvrir le Bain

- Découvrez et posez la couverture de protection sur le côté du bain sans la traîner par terre. Idéalement, faites cela à deux. Couvrez le bain après utilisation pour maintenir la propreté.

Respect des Règles

- Une coopération est essentielle pour maintenir le bain en bon état. Le non-respect peut entraîner la perte de la caution et des restrictions d'accès.
- Responsabilité en cas de dégâts : En cas de dégradations constatées sur le bain nordique, le coût des réparations sera facturé. La caution de garanties du gîte pourra être utilisée pour couvrir les réparations.

9/11



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au cœur de la
petite montagne du Jura

- Restrictions médicales : Le bain est déconseillé aux femmes enceintes et interdit aux personnes souffrant de certaines conditions médicales. Les personnes sous médication doivent consulter leur médecin avant l'utilisation.
- En cas d'urgence : Contactez immédiatement l'Hôte si vous rencontrez des problèmes ou avez des questions concernant l'utilisation du bain.
- Le bain n'est pas surveillé. Une assurance responsabilité civile est conseillée pour tous les utilisateurs.
- L'Hôte décline toute responsabilité en cas d'accident.

Merci de respecter ces directives pour contribuer à une expérience agréable pour tous

10/11



Chalet des licornes

Ressourcez-vous au coeur de la
petite montagne du Jura

Si L'Hôte constate pendant la période de location que le locataire venait à enfreindre les règles du règlement intérieur, L'Hôte se réserve le droit d'interrompre le séjour des personnes concernées en quittant les lieux, sans aucun dédit. En cas de sinistre, les conséquences pénales et civiles seraient de la seule responsabilité du locataire.

CONDITIONS D'ANNULATION - REPORT

Annulation du fait du locataire

Toute annulation doit être notifiée au propriétaire, par lettre recommandée ou courrier électronique. Toute annulation de séjour à moins de 7 jours du début de la location, entraîne la perte de la totalité des sommes versées. Toute annulation de séjour à moins de 30 jours du début de la location, entraîne la perte de l'acompte de 50% du prix total. Toute annulation de séjour à plus de 30 jours du début de la location, entraîne le remboursement de l'acompte versé de 50% du prix total.

Interruption du séjour

En cas d'interruption du séjour par le locataire, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation du fait du propriétaire

Lorsqu'avant la date prévue du début du séjour, L'Hôte se trouve contraint d'annuler ce séjour, le montant intégral des sommes encaissées sera remboursé au locataire. Un accord amiable pourra toutefois être proposé tel un séjour de substitution, proposé par L'Hôte.

Cession du contrat par le locataire

La location conclue entre les parties au présent acte, ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à cette clause serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

11/11